

Document de questions-réponses – Concours de robotique 2024 de Compétences Ontario

Mise à jour : 12 mars 2024

A. Questions d'ordre général

A.1- À quoi sert ce document?

Ce document sert de complément à la fiche descriptive du concours. Il répond à des questions précises que les équipes peuvent se poser en raison de certaines ambiguïtés dans la fiche descriptive. Les informations contenues dans le présent document remplacent celles dans la version actuelle de la fiche descriptive que l'on retrouve sur le site Web : www.skillsontario.ca.

A.2 – À quoi sert la liste de diffusion?

La liste de diffusion constitue la façon la plus rapide de recevoir des informations au sujet du concours. Il est recommandé qu'au moins un membre de l'équipe ou entraîneur reçoive les mises à jour par courriel. Veuillez envoyer un courriel à dan.kurz@dsb1.ca pour que votre nom soit ajouté à la liste de diffusion.

B. Le terrain

B.1 – Les équipes doivent-elles se préparer à une possible variation dans la fermeté des boules?

Oui. Il peut y avoir une variation assez importante dans la fermeté des boules. Les équipes doivent s'assurer que tous les mécanismes de manipulation des boules peuvent manipuler des boules fermes ou spongieuses.

B.2- Dans l'annexe A, la rainure dans les tas de neige a une largeur de 1,5 po – est-ce exact?

Non. La largeur de la rainure est de 1 po. Voir la règle 7.3.3.1.3

B.3 – Que se passe-t-il si les boules se coincent dans les arbres?

On ne s'attend pas à ce que les équipes aient à trouver une solution pour les boules qui restent coincées. Si une boule se coincent durant une partie, le juge considérera cette situation comme toute autre défaillance du terrain et demandera que la partie soit reprise si le résultat de la partie est considérablement affecté par la boule coincée. Pour plus d'information : https://www.skillsontario.com/files/www/2024_Scopes/Ball_Jamming_Fix.pdf

B.4 – Ce ne sont pas toutes les pièces ABS en triangle qui sont les mêmes. Quelles sont les hauteurs absolues des robinets ?

Les hauteurs du haut de la base de l'arbre en contreplaqué de 3/4 « au centre de chacun des robinets sont de 11po, 17po et 23po. Remarque : Le terrain n'est garanti que dans une marge de tolérance de 0,5 po.

C. Partie

C.1- Pour avoir droit à des points, est-ce que les boules rouges doivent être acheminées à la chaudière avant la zone de la tire d'érable?

Non. Le pointage est établi en fonction de l'état du terrain à la fin de la partie.

C.2 – Pour avoir droit à des points, est-ce que les tas de neige peuvent être déposés dans n'importe quel sens?

Oui, pour autant qu'ils soient entièrement dans la zone de la tire d'érable. Remarque : Pour que les boules rouges donnent droit à des points de tire d'érable, elles doivent se trouver sur le sommet d'un tas de neige dans son orientation de départ, tel que décrit à la règle 8.3.2.2

C.3 – Est-ce que les chevilles (robinets) peuvent-être utilisées par les équipes une fois retirées des arbres.

Oui, les robinets sont considérés comme des « pièces de jeu », au même titre que les boules et les tas de neige.

C.4- Est-ce que les morceaux de tire d'érable (boules rouges) qui sont suspendus entre 2 tas de neige ou entre un tas de neige et un mur sont comptabilisés dans le nombre de points attribués?

Non. Le bas de la boule doit être sur le sommet tas de neige pour être comptabilisé. (Il s'agit de la décision du CNT sur la question) Remarque : les boules dans une rainure sont exclues de cette décision, elles sont comptabilisées.

C.5 – Les équipes peuvent-elles retirer les boules du sommet des tuyaux?

Oui.

C.6- Un robot télécommandé peut-il se rendre dans l'aire autonome?

Oui.

C.7 - Si un robot roule sur un « rocher » ou le capuchon d'un « jeune arbre » et que celui-ci est alors propulsé à l'extérieur de la surface de jeu, que se passe-t-il?

Le fait de déloger le capuchon pourrait être considéré comme un dommage au terrain. (7.5.3.1.1). Cependant, il est permis de rouler sur les rochers/capuchons de jeunes arbres et un certain entretien sera requis pendant le tournoi. Si une équipe détache intentionnellement les capuchons de la surface de jeu, cela se rapporterait à la règle : 4.3.3.2 -« Il est interdit d'endommager l'aire de jeu. Si un robot endommage des éléments de l'aire de jeu en raison de sa conception, il ne sera plus autorisé à concourir tant qu'il n'aura pas été modifié en conséquence. »

C.8 – Que se passe-t-il si un arbre est renversé ?

Cela sera considéré comme un « dommage causé à l'aire de jeu » - se rapporte à la règle 4.3.3.2. (tel que mentionné au point C.7). Cependant, si le juge détermine que le dommage n'était pas le résultat direct de l'action d'une équipe et que ce dommage a un impact significatif sur le résultat final, l'épreuve pourra être reprise.

C.9 - Est-ce que les pilotes peuvent changer de contrôleurs durant une partie?

Non. Les pilotes et leurs contrôleurs doivent rester dans l'aire de pilotage pendant toute la durée de la partie.

Remarque : Les équipes peuvent avoir des contrôleurs qui se connectent à plusieurs robots ou changer le robot auquel un contrôleur quelconque est connecté, tant que cela se fait sans quitter l'aire de pilotage et sans entrer sur le terrain.

D. Conception du robot

D.1 – Est-ce qu'un robot autonome peut s'étendre au-delà du plan vertical formé par les rebords de la chaudière?

Non. Les robots autonomes doivent demeurer entièrement à l'intérieur de la chaudière, définie par le plan vertical s'étendant vers le haut à partir du rebord extérieur de la chaudière pendant toute la partie. Voir les règles 7.4.5.2 et 8.3.1.3

D.2 – Un robot télécommandé peut-il disposer de fonctions autonomes?

Oui.

D3 : Est-ce que les équipes peuvent se servir de contenants pour amasser les boules de sève puis placer les contenants avec les boules de sève dans la chaudière de la cabane à sucre?

Non. Une fois détachés du robot télécommandé, les contenants deviendraient des « éléments indépendants autonomes » (voir le point 2.2).

D4 – Est-ce qu'un robot télécommandé peut être doté d'un moteur, d'un solénoïde ou d'un autre composant qui est en mouvement au début de la partie, si le robot en soi est stationnaire?

Oui, voir les sections 10.2.3 et 10.2.4. Point important : les pièces en mouvement devront toutefois respecter les restrictions concernant le volume global au début de la partie.

E. Les Olympiades de Compétences Ontario